

Questions à

Nicolas Arpagian

Auteur de *l'Etat, la peur et le citoyen* (Vuibert, sortie en avril).



Sécurité privée contre police d'Etat

Marianne : Vous affirmez qu'en 2014 les effectifs de la sécurité privée auront dépassé ceux de la police et de la gendarmerie. Par quel raisonnement ?

Nicolas Arpagian : En prolongeant la tendance actuelle. Il y a 145 000 policiers et 105 000 gendarmes. Vu la situation budgétaire de l'Etat, ces chiffres n'augmenteront pas. Mais la demande de sécurité progresse. Pour y répondre, la sécurité privée va fortement se développer, pour compter, en 2014, 300 000 agents.

Est-ce une bonne nouvelle pour les citoyens ?

N.A. : Tout dépend s'ils vivent dans des municipalités riches ou pauvres ! Les opérateurs de sécurité n'interviendront que s'il y a des budgets attrayants...

Les plus pauvres seront-ils condamnés à assurer eux-mêmes leur sécurité ?

N.A. : C'est déjà le cas ! Même si l'on n'en est pas encore aux rondes effectuées par des particuliers, la gendarmerie a signé des dizaines de « protocoles de participation citoyenne » qui conduisent des riverains à signaler des comportements « suspects ». Outre-Manche, des sociétés proposent même à des internautes d'être indemnisés pour visionner en direct les images des caméras de surveillance des rues. Avec des pénalités pour les dénonciations abusives ! ■ **Propos recueillis par Anna Topaloff**